

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jeudis

ABONNEMENT :

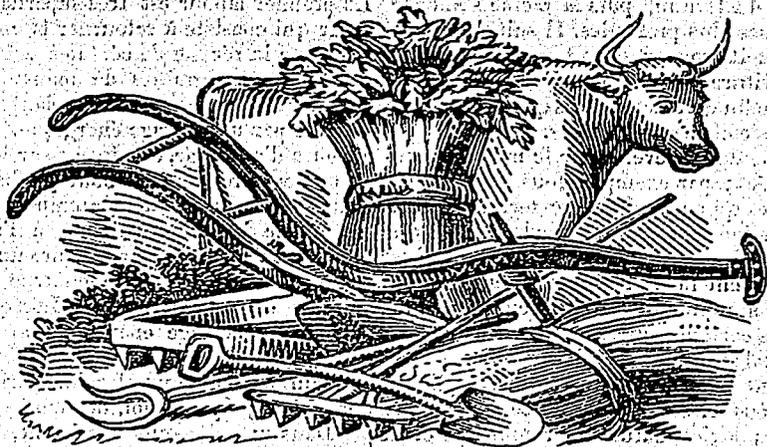
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " " etc. 2 cts. " "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des plantes industrielles

DU LIN.

Historique.—Le lin est une plante textile dont la culture remonte à la plus haute antiquité. D'après la loi de Moïse, les tuniques des prêtres d'Israël devaient être faites de fin lin. En Egypte, les momies sont entourées de bandelettes de ce même tissu.

De nos jours la culture du lin a pris une extension très considérable. L'Italie, l'Irlande, les bords de la Baltique, la Silésie, la Saxe, la Westphalie, les Pays-Bas, la Belgique et une bonne partie de la France consacrent une étendue considérable de leur sol à cette plante.

Le lin n'est pas seulement précieux comme plante textile, il est encore très recherché comme plante oléagineuse, c'est-à-dire propre à faire de l'huile. Au moyen des améliorations opérées depuis un petit nombre d'années, la filature du lin est arrivée à une telle perfection dans la finesse des tissus, qu'elle laisse loin derrière elle les manufactures de toiles de chanvre. Cependant ce dernier l'emporte par la force et la durée, de sorte qu'il occupe encore une place importante dans les riches exploitations rurales, mais seulement pour la fabrication des toiles à voiles et des cordages.

L'huile fournie par la graine, dans la proportion de 28 par 100, est très employée dans la médecine, comme matière émoullente; dans la peinture et pour la fabrication des vernis gras. Mêlée et broyée avec du noir de fumée elle forme l'encre d'imprimerie.

Le pain de lin, c'est-à-dire le résidu qui reste après l'extraction de l'huile est très recherché pour la nourriture des animaux de la ferme, et constitue pour les terres un engrais très-puissant.

Le lin commun se distingue par ses petites feuilles ovales du vert le plus tendre, isolées le long de la tige; par sa tige

“ fine, droite, svelte; par les ramifications qui se montrent à la partie supérieure de la plante et qui se terminent par de jolies fleurs bleu-ciel à cinq divisions. ”

On distingue les différentes variétés de lin en deux groupes: le *lin gros* et le *lin fin*. Le lin gros est celui que l'on obtient des semis clairs avec la graine commune, et le lin fin s'obtient des semis faits avec la graine de Riga.

Climat.—Nous ne parlons pas du lin d'automne qui ne peut réussir sous notre climat; mais le lin de printemps y réussit parfaitement. Cependant il redoute les grands vents secs qui rendent sa filasse grossière. Nous ne voulons pas dire par là que le lin craint d'être agité; au contraire il aime les lieux aérés et préfère les côteaux aux bas-fonds dont l'air est stagnant.

Terrain.—L'antique expérience des cultivateurs belges nous donne de précieux renseignements sur le choix du terrain. D'après eux, le lin préfère les terres sablo-argileuses, riches naturellement par l'humus accumulé, et perméables, comme les alluvions; tandis qu'il ne donne que de chétifs produits dans les champs secs et arides et dans les terres tenaces, pauvres, humides et ombragées. La nature du sous-sol influe beaucoup sur la réussite de la plante. Dans certaines localités, on la sème après une récolte de plantes à racines longues, fortes et pivotantes, telles que les carottes, betteraves, panais, trèfle et chanvre. Ces plantes informent profondément leurs racines dans le sol et ouvrent ainsi un passage facile à celles du lin qui, étant de même forme, mais moins vigoureuses que les premières, ne pourraient sans elles végéter à leur aise. On peut encore le semer sur une prairie naturelle fraîchement labourée, parce que dans ce cas-ci le sous-sol est plus meuble et plus facilement pénétrable par les racines déliées du lin.

Tous les terrains qui satisferont à ces conditions conviendront au lin pourvu que celui-ci y trouve les éléments essentiels à sa nutrition, tels que surtout les phosphates et les sels de potasse.

Place du lin dans les assolements.—Le lin exige essentiellement un terrain meuble, propre, défoncé, car il craint beaucoup

les mauvaises herbes, et ne vient bien que si sa racine peut se développer facilement. Cette dernière est pivotante, nous l'avons déjà dit, de plus, elle est peu ramifiée et ne prend sa nourriture qu'au moyen d'une petite touffe de filaments déliés qui terminent sans extrémité inférieure. De sorte que la plante prend d'abord, dans son premier âge, ses principes alimentaires dans la couche superficielle du terrain, puis la racine s'allonge et s'alimente dans les couches plus profondes. Il suit de là que pour qu'elle prospère, elle doit trouver, dans toutes les couches où elle s'engage, une nourriture convenable. Par conséquent, on ne peut faire succéder le lin qu'à des plantes qui contribuent à augmenter la richesse des couches inférieures.

Par la même raison, il ne devra revenir sur le même champ qu'à des intervalles éloignées; par exemple, tous les 7, 8, 10, 12, 15 ans; car les fumures qu'on applique au terrain n'enrichissent pas la couche supérieure et ce n'est que lentement que le sous-sol reçoit une partie de cette richesse. Cependant, il est des terrains exceptionnellement favorables à cette culture, qui permettent un retour plus rapide de cette précieuse plante; mais d'un autre côté, dans certains autres, on ne peut la faire venir d'une manière profitable qu'une fois dans sa vie.

Les terrains qui poussent le mieux le lin et qui remplissent le mieux les trois conditions citées en tête de ce paragraphe, sont, en premier lieu, les prairies naturelles retournées et les vieux pâturages. Viennent ensuite ceux qui ont porté l'année précédente des plantes sarclées, pourvu qu'on les ait fumées abondamment et qu'on leur ait donné les sarclages nécessaires à la destruction complète des mauvaises herbes, puis ceux qui ont porté du chanvre.

Dans le premier cas, le gazon a fourni aux couches profondes du sol des sucs en abondance, et dans les deux derniers, l'excès d'engrais s'est infiltré dans ces mêmes couches profondes et les a enrichies.

Quant aux plantes qui doivent succéder au lin, ce ne peut être que celles dont les racines ne dépassent pas la couche habituellement cultivée. Les végétaux qui satisferont à cette condition réussiront parfaitement, parce que, si le lin épuise le sous-sol, il laisse le sol supérieur riche. Ainsi les céréales réussissent bien après le lin; le blé surtout y donne des produits remarquables par la solidité de leurs tiges et par leur abondance, même sans engrais.

Engrais qui conviennent au lin.—Tous les écrivains agricoles et tous les praticiens s'accordent à reconnaître que le lin est très-avide d'engrais; cette condition se trouve parfaitement remplie, lorsqu'on le fait venir sur le défrichement d'une prairie naturelle, après un chanvre bien fumé et après les plantes sarclées. Mais on n'a pas toujours l'avantage du choix et souvent on peut se trouver dans la nécessité de semer le lin sur un terrain qui aura grand besoin d'une fumure abondante pour donner un produit raisonnable. Dans ce cas tous les engrais ne conviennent pas également. Généralement le fumier de moutons et de vaches bien pourri, l'engrais humain délayé avec de l'eau, du purin dans lequel on détrempe les débris de la plante textile et de ses graines, la fiente de pigeon, les boues de routes sont considérés comme les engrais les plus convenables. Mais le lin redoute les fumiers pailleux surtout le fumier de cheval. Le guano ne doit pas non plus être employé, parce qu'il altère la qualité de la filasse.

Parmi ces différents engrais, on choisira les plus convenables à l'espèce de terrain sur lequel on cultive le lin. Ainsi sur les terrains froids on fera usage des fumiers chauds, comme celui de mouton, et pour les terrains chauds, on emploiera les engrais froids, comme le fumier de vache.

Labours préparatoires.—La préparation du sol est d'une importance capitale dans la culture du lin. Nous avons déjà

dit que le terrain doit être profondément ameubli et bien nettoyé. Pour remplir ces deux conditions, l'état et la nature du sol devront guider le cultivateur dans le choix de la meilleure préparation à exécuter.

Dans certaines terres compactes, on fait souvent jusqu'à trois labours, surtout si la plante précédente a été une céréale. Le premier labour est très-superficiel, c'est un simple déchaumage qui consiste à retourner la couche supérieure du sol aussitôt que la récolte de céréales est enlevée. Au bout de quelques jours, les graines de mauvaises herbes enterrées par ce premier labour germent et les plantes sortent de terre, alors on les détruit par un hersage énergique. Vers la fin de la saison des labours d'automne, on répand sur le champ l'engrais nécessaire et on l'enterre par un labour profond. Le sol est ensuite laissé à lui-même jusqu'au printemps suivant. Les alternatives de gels et de dégels contribuent à l'ameublissement du terrain. Le printemps arrivé, on laboure une troisième fois, mais à une petite profondeur avec la charrue ordinaire, ou ce qui est préférable avec l'extirpateur. Lorsque la terre est ressuyée on donne un hersage énergique en long et en travers, puis on laisse pousser les mauvaises herbes; lorsqu'elles verdissent le terrain, on donne un dernier hersage aussi énergique que le précédent; après quoi, on sème.

Dans un sol moins consistant, on se contente du déchaumage suivi d'un hersage fait à l'automne et des préparations qui viennent d'être indiquées pour le printemps.

Ces exemples de préparation du sol peuvent varier beaucoup, pourvu que le terrain soit profondément ameubli, bien net, et assez raffermi, nous ne tenons pas aux moyens employés.

Dans les contrées renommées pour la qualité de leurs lins, la fumure donnée à l'automne est du fumier ordinaire à raison de 34,000 livres par arpent ce qui peut faire 45 voyages à un cheval, en admettant que chaque voyage pèse 750 livres. Ce fumier est enterré à la profondeur de 8 pouces. Puis au printemps suivant et quatre à cinq jours avant les semailles, on répand par arpent 1000 livres de pain de lin en poudre.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

On regarde comme certaine la conclusion d'un nouveau traité de réciprocité entre la Puissance du Canada et les Etats-Unis. Le *Courrier du Canada* dit qu'il est à peu près certain aussi que ce traité contiendra une clause abolissant les droits qui ferment actuellement le marché des Etats-Unis à nos constructeurs de navires et à nos armateurs.

La *Voix du Golfe* du 20 de ce mois nous apprend, que dans une assemblée publique, tenue la veille à Rimouski, on s'est occupé des meilleurs moyens à prendre pour venir en aide à la colonisation, et, qu'entr'autres mesures, on a adopté sur motion de M. Luc Sylvain, secondé par M. le G. V. Langevin, une résolution déclarant qu'il faut procéder à la formation d'une société de colonisation, dont le plan et le règlement seront à peu près les mêmes que ceux de la société de colonisation du comté de Portneuf. La nouvelle société portera le nom de *société de colonisation du comté de Rimouski*. Nous ne pouvons qu'applaudir de tout cœur à une démarche de ce genre, et il serait grandement à désirer que dans tous les comtés on suivit ce patriotique exemple. La question de la colonisation est une des plus importantes pour nous, à l'heure qu'il est, et tous ceux qui s'en occupent énergiquement et efficacement auront bien mérité de leur pays.

Ce qui se passe à l'époque actuelle dans la plupart des pays chrétiens et civilisés est de nature à affliger profondément

les âmes vraiment catholiques. Cris de révolte, blasphèmes, hurlements de l'impie, mépris des lois de l'Eglise, qu'on se fait gloire de fouler aux pieds, persécutions religieuses incessantes et sous toutes les formes, voilà ce qu'on ne cesse d'entendre et de voir dans presque toutes les portions de ce qui fut jadis l'héritage du Fils de Dieu, héritage qui portait le beau nom de *chrétienté*, c'est-à-dire de grande république chrétienne.

Un peuple cependant réjouit en ce moment, par le travail intérieur qui s'opère en lui, le cœur de l'Eglise et celui de ses enfants; ce peuple, qui l'aurait cru, il n'y a encore qu'un demi-siècle? c'est le peuple anglais. Comme on l'a déjà répété bien souvent, l'Angleterre comprend aujourd'hui qu'il faut rendre justice aux catholiques de l'Irlande et elle est en voie de le faire tout prochainement. Comme on le sait encore, il ne se passe guère de semaines sans que d'éclatantes conversions s'y opèrent; nous avons eu tout dernièrement à remercier le ciel de la conversion au catholicisme du noble marquis de Bute, et voilà qu'aujourd'hui encore le Révd. M. Barnes Floyer, ecclésiastique anglican, un magistrat du comté de Stafford et deux vicaires d'une église ritualiste ont fait abjuration.

Il y a plus que cela encore. Le premier, qui ait eu l'idée d'adresser des supplications au Pontife romain et à ses Frères dans l'épiscopat, lorsqu'ils seraient réunis en Concile, pour qu'ils restaurent le droit des gens et s'occupent des remèdes à apporter aux maux qui dévorent les nations et les peuples, est un protestant de Londres, M. David Urquhart. Il a écrit à cet effet un article le 18 janvier de cette année dans la *Revue Diplomatique* qu'il publie à Londres. Cette idée a été mise à exécution, et une pétition, dit l'*Univers*, a été adressée au Pape par des catholiques, et des protestants anglais pour le prier, à l'occasion du Concile, de définir solennellement les bases du droit des gens, et de proclamer en particulier les principes qui distinguent la guerre légitime de celle qui ne l'est pas.

Assurément le doigt de la miséricorde divine est là. On était loin de s'attendre qu'après les catholiques sincères ceux qui soupiraient le plus ardemment après les sources d'eau vive que fera jaillir le prochain Concile œcuménique, seraient des protestants et des protestants anglais. Mais aussi elle est encore noble et très-noble la vicille Angleterre, comme se plaît à le dire et à le répéter l'illustre Donoso Cortés. D'après le même éminent philosophe chrétien, il ne peut y avoir de salut pour le monde moderne que si l'Angleterre, autrefois l'*Ile des Saints*, rentre dans la giron de la sainte Eglise romaine. Or, Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive; espérons donc que l'Angleterre expiera son triste passé de trois siècles dans les larmes d'une sincère conversion, et qu'elle vivra pour le bien, l'honneur et la gloire de l'Eglise.

Ce qui nous fait espérer que l'Angleterre redeviendra bientôt catholique, c'est le fait, comme dit le journal le *Monde*, que l'appel, que vient d'adresser le Souverain Pontife dans sa lettre apostolique à tous les corps protestants et non catholiques, produit une très-grande sensation chez elle et y réveille de touchantes sympathies.

Voici un extrait de cette lettre apostolique; nous en empruntons la traduction au *Courrier du Canada*:

"Que tous ceux qui ne possèdent pas l'unité et la vérité de l'Eglise catholique, saisissent l'occasion de ce Concile, où l'Eglise catholique, à laquelle appartiennent leurs pères, montre une nouvelle preuve de sa profonde unité et de son invincible vitalité, et que, satisfaisant les besoins de leur cœur, ils s'efforcent de sortir de cet état dans lequel ils ne peuvent être rassurés sur leur propre salut. Et qu'ils ne cessent pas d'offrir les plus ferventes prières au Dieu des miséricordes, afin qu'il renverse le mur de division, qu'il dissipe les ténèbres des erreurs, et qu'il les ramène à la Sainte Mère l'Eglise, dans le sein de

laquelle leurs pères ont trouvé les salutaires pâturages de leur vie, dans laquelle seule se conserve et se transmet entière la doctrine de Jésus-Christ, et se dispensent les mystères de la grâce céleste.

"Pour Nous, à qui le même Christ Notre-Seigneur a confié la charge du suprême Ministère apostolique, et qui devons, par conséquent, remplir avec le plus grand zèle toutes les fonctions d'un bon pasteur, et aimer d'un amour paternel et embrasser dans Notre charité tous les hommes répandus sur la terre, Nous adressons cette lettre à tous les chrétiens séparés de Nous, et Nous les exhortons encore et les conjurons de revenir en hâte à l'unique berceau du Christ, car Nous désirons ardemment leur salut en Jésus-Christ, et Nous craignons d'avoir un jour à lui rendre compte, à lui qui est Notre Juge, si Nous ne leur montrions pas, et si Nous ne leur donnions pas autant qu'il est en Nous le moyen assuré de reconnaître la voie qui conduit au salut éternel."

Nous ne saurions terminer ce que nous venons d'écrire, au sujet de l'Angleterre sans rappeler que les espérances, qu'elle donne aujourd'hui à l'Eglise, sont certainement dues aux ferventes prières que des milliers de catholiques font incessamment monter pour elle vers Celui qui tient entre ses mains le cœur de tous les hommes. En France tout particulièrement, il y a, depuis nombre d'années, des associations de prières formées en vue d'obtenir la conversion de l'Angleterre. Nous qui, à plus d'un titre, sommes intéressés à cette conversion, pourquoi n'imiterions-nous pas cet exemple de charité chrétienne? Nous nous faisons un devoir d'exercer des œuvres de charité corporelle, qui ont un grand mérite devant Dieu certainement; mais les œuvres de charité spirituelle sont infiniment plus excellentes encore, et par conséquent infiniment plus méritoires. Prions donc, et avec ferveur, pour que l'Angleterre redevienne catholique.

Les dernières nouvelles d'Espagne nous apprennent que la révolution marche toujours son train. Le vrai peuple, comme toujours en pareil cas, n'y est pas pour grand'chose: ce sont des ambitieux qui font tout le tapage; mais en croyant travailler pour leur compte, ils travaillent bien plus encore pour celui des sociétés secrètes dont ils sont les agents. Il n'y a pas de doute à avoir là-dessus quand on lit les proclamations lancées à droite et à gauche par la junte révolutionnaire de Madrid, quand on voit les iniquités qui se commettent contre l'Eglise et qu'on entend les impiétés qui se profèrent. La division commence à régner parmi ceux qui se sont donné la main pour faire la révolution, et l'on ne saurait encore trop dire ce qui résultera de cet affreux péle-mêle: les uns veulent conserver la forme monarchique, les autres veulent une république fédérale.

A propos des affaires d'Espagne, nous regrettons que des journaux canadiens, d'ordinaire assez bien inspirés, fussent, sans les accompagner des commentaires, des extraits du *Pays*, de Paris, où pullulent nombre d'idées fausses et dangereuses. Nous ne citerons, pour en donner un exemple, que celle-ci: *Révolution* veut dire *régénération* pour un peuple.

CORRESPONDANCE

COLONISATION

Chemin Elgin, Comté de l'Islet

M. l'Éditeur,

Dans l'intérêt de la colonisation, vous accueillerez, j'espère, avec faveur, quelques notes et impressions de voyage après un

excursion dans le chemin Elgin jusqu'à la frontière. Le territoire traversé par le chemin en arrière de St. Roch et de St. Jean jusqu'à la frontière est un des centres de colonisation les plus importants du District de Québec, après le Saguenay et Témiscouata. Ce chemin partant de la ligne seigneuriale qui sépare les paroisses de St. Roch et de St. Jean, traverse les cantons d'Ashford, Lafontaine et Dionne au N.-Est, Fournier, Garneau et Casgrain au S.-Ouest. Il atteint la frontière à 11 lieues du fleuve St. Laurent. Chacun de ces cantons a en moyenne trois lieues carrées. Ce chemin a été tracé en 1850 par M. C. F. Fournier, arpenteur, ci-devant député du comté de l'Islet.

M. Fournier et M. Stan. Drapeau ont fait beaucoup pour ouvrir ce territoire à la colonisation.

Le système des octrois gratuits a eu ici de très-bons effets comme toujours. Soixante et deux mille acres de terre ont été mis à la disposition des colons pauvres par le Gouvernement sur le chemin Elgin et les deux branches du chemin Taché qui y aboutissent. Jusqu'ici il n'y a eu que 103 familles qui s'y soient établies d'une manière permanente. Un bon nombre ont commencé des défrichements surtout dans le canton Casgrain, et n'attendent que la fixation d'une place de chapelle pour s'y établir. La population totale n'est encore que de 512 âmes. Mais depuis l'automne dernier, il s'y est formé un fort courant d'immigration qui promet beaucoup pour l'avenir. Avant deux ans il ne restera plus un seul lot à prendre dans Dionne et Casgrain qui touchent à la frontière. C'est fort heureux pour nous, puisque se sera une barrière qui empêchera nos envahissants voisins de s'établir sur nos terres canadiennes.

Le long du chemin le sol est partout graveleux et souvent rocailleux, d'une assez bonne qualité pourtant. Le grand travail du défricheur est d'enlever les roches. Elles sont petites néanmoins et faciles à transporter. Mais cet inconvénient a son avantage. Ces roches peuvent servir à faire de la clôture. Le terrain ne paraît pas devoir lever à la gelée. A une petite distance du chemin on dit que ces roches disparaissent. Le terrain est partout légèrement accidenté à peu près comme dans les cantons de l'Est. Quand on a monté les côtes du 6ème rang de Ste. Louise et de St. Aubert le terrain est uni jusqu'à la frontière.

L'arpentage de tous ces cantons a été très-judicieusement fait. Les lots sont de 4 arpents 5 perches de large sur 30 arpents chaque côté du chemin. En arrière de ce premier rang il y a dans chaque canton huit rangs courant parallèlement au chemin principal. A chaque deuxième rang la ligne de séparation se prolonge jusqu'au chemin Elgin qui est comme la grande artère de toute la contrée. A tous les 60 arpents on trouve cette ligne indiquée par un piquet marquant le point de départ d'une route qui doit conduire à un rang double en arrière des lots du chemin principal.

Il n'y a encore qu'un seul rang double d'ouvert. C'est dans le canton Casgrain à un peu plus de 60 arpents en deça de la frontière. Le chemin qui y conduit part de l'endroit appelé *Grosse roche* sur un coteau élevé d'où la vue s'étend au loin de chaque côté à une grande distance. Mgr. l'archevêque vicar d'y fixer la place d'une chapelle dédiée à St. Pamphile. D'après ce que l'on connaît des excellentes dispositions des colons, cette chapelle sera bientôt faite. A la demande de M. P. G. Verreault, le digne député de l'Islet, le Gouvernement a fait ouvrir une route de 30 arpents, pour donner une sortie aux colons établis déjà à une bonne distance à l'ouest de la *Grosse roche*. Les colons du rang double feront le reste. J'ai été les visiter en voiture à 4 roues jusqu'à trois quarts de lieues. J'y ai trouvé neuf colons résidents. Tous les lots sont pris et défrichés. On construit des maisons pour recevoir les familles au printemps. J'y ai vu

beaucoup de jeunes et vigoureux colons à l'œuvre. La plupart sont des fils de bonnes familles des vieilles paroisses du fleuve. Ils ont de l'argent pour faire ouvrir leurs terres. L'un d'eux, Elzéar Dubé, est à sa troisième récolte. Il a déjà 65 arpents de défrichés, dont 25 ce printemps. Il y a semé du seigle d'automne. L'année dernière il a récolté 3,000 gerbes presque toutes de seigle d'automne.

C'est le blé et le seigle d'automne surtout qui font la fortune des colons du chemin Elgin. Tous ceux qui ont des terres hautes ne manquent pas d'en semer. L'un des voisins d'Elzéar Dubé a récolté 150 minots de 3 minots de seigle semés l'automne précédent. P. Vaillancourt, voisin de la *Grosse roche*, a récolté 77 minots de la semence d'un minot et demi de seigle d'automne. J'en ai vu plusieurs qui, forcés par les circonstances, n'ont pu semer leurs grains d'automne que dans la dernière quinzaine d'octobre. Comme de raison le grain n'a pas levé. C'est pourtant celui qui a donné les meilleures récoltes cet été. Ainsi Joseph Thiboutot a récolté 200 minots de seigle de 7 minots semés dans le mois d'octobre. Ce grain n'avait pas eu le temps de lever avant l'hiver. Cela en dit assez en faveur de la bonne qualité du sol. La terre est très facile à faire. Il n'y a point de roches. Le bois est clair et long. Le rang double peut se prolonger à une grande distance à travers les meilleures terres.

Les lots sont presque tous pris dans le 7ème et 8ème rang qui touchent à la frontière. Il y a quatre colons à 2 lieues de la *Grosse roche*. Un riche propriétaire va construire un moulin sur le No. 10 de la 7ème concession l'été prochain.

Du côté Nord-Est il y a un autre rang double aboutissant aussi à la *Grosse roche*. Il n'est pas aussi avancé quoique les terres soient bonnes. Il n'y a encore que quatre colons. Il y a aussi un moulin à farine et à scies.

Il n'y a pas longtemps que ces terres ont commencé à être connues. M. P. Vaillancourt, de St. Jean, occupé à faire du sucre dans les immenses érablières qui couvrent le territoire avoisinant la frontière, donna le premier l'éveil il y a 16 ans, lorsque le chemin actuel n'était pas même tracé. Depuis ce temps ces sucreries n'ont pas cessé d'être exploitées. Le premier colon est M. Frédéric Vaillancourt qui vint là en 1860, à travers le bois, avec sa famille. Le chemin Elgin s'arrêtait à deux lieues en deça. Ce courageux pionnier de la colonisation n'a pas eu peur des sacrifices ni des fatigues sans nombre pour créer des établissements à ses enfants. Il a réussi au-delà de ses espérances peut-être, car il vit aujourd'hui dans l'aisance, et ses enfants sont bien établis.

En deça des cantons Dionne et Casgrain, la terre ne paraît pas tout-à-fait aussi bonne. Le sol est néanmoins d'une bonne qualité quoiqu'un peu pierreux. Si les colons ont abandonné leurs lots en assez grand nombre dans la première moitié du chemin, malgré des défrichements de 10 à 30 arpents en superficie, il faut croire que la trop grande quantité de pierres les a découragés. Pourtant elles ne sont qu'à la surface et faciles à enlever. Ces pierres une fois ôtées et mises en clôtures, les champs pousseraient très bien.

On m'a assuré qu'à une petite distance du chemin les pierres disparaissent complètement. Il y a quelques savanes, mais elles ne paraissent pas profondes ni d'une grande étendue. Dans tous les cas elles sont faciles à égoutter.

La population se divise en trois groupes. Le premier a son entrée au lac noir dans Ashford, à 5 lieues du fleuve St. Laurent. Il se compose de 17 familles seulement. C'est le plus pauvre. Le second est dans les cantons Lafontaine et Garneau, dans les environs du chemin Taché. Il compte une trentaine de familles. Les colons sont plus à l'aise. Ils sont occupés actuellement à se bâtir une église en bois, dans l'espérance d'avoir

un curé l'automne prochain, ce qui serait bien désirable. Cette nouvelle paroisse sera sous le vocable de Ste. Perpétue. Le troisième est établi dans Dionne et Casgrain, trois lieues plus haut. C'est là que la colonisation promet de s'étendre davantage. Ces colons auront une belle chapelle l'été prochain. Dans peu d'années ce sera une grande paroisse dont les limites s'étendront au loin à l'Est et à l'Ouest. Quoique formée la dernière, elle surpassera ses aînées en nombre et en richesse. C'est là que toutes les familles des anciennes paroisses du fleuve, trop nombreuses pour vivre ensemble sous le toit paternel, devraient chercher des établissements, au lieu d'aller gagner péniblement un peu de pain et de beaux habits fins sur un sol étranger. Triste spectacle que celui de voir tant de vigoureux jeunes gens tourner le dos à leurs parents et aux belles terres que le Gouvernement canadien leur offre pour rien, pour aller user leurs forces et leur santé en pays étrangers, le plus souvent sans profit ni pour eux ni pour leurs parents !

La colonisation du chemin Elgin rencontre un obstacle qui n'existe pas ordinairement dans les nouveaux établissements. Depuis une couple d'années les Suisses de Montréal y envoient de pauvres gredins prêcher ce qu'ils appellent la parole de Dieu. Ils sont parvenus à parvertir une famille canadienne toute entière. Ils ont arraché à son chef un acte d'apostasie qu'ils ont fait publier dans un journal de la secte à Montréal, après l'avoir fait signifier par un huissier au curé de Ste. Louise. Il paraît que la récompense promise était de faire instruire gratuitement les enfants de cette famille dans la fameuse école protestante de la Pointe-aux-Trembles près de Montréal. La mère trop crédule s'est hâtée d'y conduire elle-même deux de ses filles âgées de 16 à 18 ans. Nous l'avons vue au moment du départ, accompagnée de son mari, portant sur sa triste figure l'expression du remords qui accompagne toujours une mauvaise action.

Quel spectacle que celui d'une femme comme celle-là, conduisant elle-même deux de ses enfants à une honteuse apostasie ! La pauvre mère n'a pas été longtemps sans s'apercevoir qu'on l'avait trompée. Les portes de la susdite école au lieu de s'ouvrir avec empressement sont restées fermées. Personne n'a voulu la recevoir, malgré ses lamentations. Elle est revenue furieuse d'avoir été la dupe de deux misérables. Aujourd'hui il ne reste plus à cette trop malheureuse famille que la honte et le remords, juste châtiment de Dieu. Heureux si cette leçon lui profite. Espérons-le. La miséricorde divine est si grande ! Il y a toujours lieu au repentir.

Les colons du chemin Elgin sauront ce que valent ces aventuriers qui vont leur distribuer des bibles falsifiées, et des petites brochures pleines de mensonges et d'injures contre le pape, les évêques, les prêtres, et l'Eglise Catholique. Ils les recevront comme des envoyés de Satan, et des renégats qui ont renoncé à la foi de leurs pères, parce que, cédant aux mauvais instincts du cœur, ils ont été trop lâches pour observer les commandements de Dieu et de son Eglise, afin de mener une vie plus commode et moins gênante.

Si je signale ce fait en écrivant sur la colonisation du chemin Elgin, c'est parce que les excursions des apostats suisses canadiens sont un obstacle à la colonisation des lieux qu'ils souillent de leur présence. On comprend en effet que des familles chrétiennes s'éloignent d'un endroit infesté d'une plaie comme celle-là, et que ceux qui seraient tentés de s'y établir ne veulent pas s'exposer à un tel voisinage.

Ste. Anne, 27 octobre 1868.

P.

Petite chronique agricole

Nous voilà presque parvenus à la fin d'octobre, et le beau

temps se maintient avec une persévérance qui fait la joie de tous les cultivateurs retardés dans les travaux de la moisson. Aussi dans ces derniers jours on a déployé une rare activité, pas une heure n'a été perdue, on s'est hâté d'enranger les quelques grains et légumes qui restaient encore sur le champ. Les travaux de la saison se trouvent presque partout terminés. Le froid que nous avons eu depuis quelques jours inspirait déjà l'inquiétude, et non sans quelque raison puisque les journaux nous apprennent que dans la nuit de mercredi à jeudi de la semaine dernière il est tombé à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières une couche de neige de trois pouces d'épaisseur. De Ste. Anne on voyait sur les hauteurs de St. Urbain et de la Baie St. Paul, que ces deux paroisses étaient sur le point de franchir la limite qui sépare l'automne de l'hiver : la neige y avait fait apparition. Plus favorablement pour le moment que les localités sus-mentionnées, nous n'avons vu ces signes d'un hiver prochain que samedi soir. Il soufflait un vent sud-ouest très fort et très froid. Mais le lendemain, dimanche, la température s'est radoucie, et nous avons eu une belle journée. La neige a fait son apparition dès le 17 à Harrisbourg, à Boston, à New-York, et en plusieurs autres endroits des États-Unis.

Nous voilà donc rendus à cette époque de l'année où tout annonce l'approche d'un long et redoutable hiver. Le règne des beaux jours va finir. Le soleil se fait de plus en plus avare de lumière et de chaleur. Nos champs dépouillés et nos arbres dénudés nous montrent partout le travail mystérieux de la mort. Tout dans la nature a en ce moment un aspect triste qui porte à la mélancolie, et rappelle à l'homme la solennelle et redoutable sentence que Dieu prononça contre lui au moment de sa prévarication. La terre n'est plus pour lui qu'un lieu d'expiation. Tout à l'heure l'Eglise va lui rappeler aussi cette vérité que lui prêche toute la nature, en ce jour qu'on appelle *le jour des morts*.

Mardi matin de la semaine dernière, on a ressenti à Québec quelques secousses de tremblement de terre. Selon certaines personnes les oscillations auraient duré trente secondes. Un M. Thompson, fermier de Valcartier assure avoir éprouvé une secousse la nuit précédente pendant qu'il traversait la ville en voiture. La secousse de mardi a eu lieu vers trois heures du matin, ce qui fait qu'elle a été peu remarquée.

Un ami d'Hébertville (Saguenay) nous écrit ce qui suit à la date du 20 courant :

« La récolte est à peu près sauvée, il n'y a plus que des patates, et ensuite tout sera en sûreté. Malgré les pluies continues qu'on a eues, le grain en quinaux (car tout le monde a la bonne habitude de mettre ainsi le grain) n'a pas germé, et tout s'est sauvé assez sec. Le Saguenay en général à cette année une récolte supérieure. Le blé est d'excellente qualité, il a mûri parfaitement, et la mouche n'y a pas touché. Les orges, faites à la fin de juin et les premiers jours de juillet, ont été un peu endommagées par la gelée qui s'est fait sentir plutôt que les autres années, mais le dommage est si peu considérable que ça ne vaut pas la peine d'en parler. Il y a des patates en abondance, le rendement a dépassé de beaucoup celui des années dernières. Les citrouilles encombrant les greniers (bien entendu lorsqu'ils sont assez petits). Le tabac a parfaitement réussi; en un mot on peut dire que la Providence s'est plu à favoriser le Saguenay. Aussi les habitants qui viennent explorer achètent en grand nombre, et beaucoup de bons habitants des paroisses de la côte Nord se proposent de venir cet hiver dans le dessein de trouver à se placer.

On a eu huit cents piastres (\$800) qu'on emploie actuellement dans le chemin Kinogami : il faut espérer que le Gouvernement actuel nous accordera l'année prochaine assez d'argent pour terminer ce chemin qui nous est si nécessaire. »

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XVIII

Madeleine.

(Suite.)

—Je ne vous reconnaissais pas, cela est vrai, Mademoiselle, répondit Roscoff d'une voix profondément triste. . . . Vous étiez toute petite, toute frêle, et maintenant je vous retrouve grandie. . . . mais je n'ai point oublié la compassion de l'enfant, et plus d'une fois je me suis souvenu que Madeleine avait pleuré sur la fosse de ma sœur.

Madeleine se leva :

—Votre main, dit-elle, votre vaillante main, capitaine : je me sens très-faible ; cependant je veux partir, j'ai donc encore besoin de vous.

Huberte se dressa lentement sur ses pieds.

Roscoff aida aux deux femmes à quitter la grotte ; puis, passant le premier et leur indiquant les marches d'un escalier naturel, il les fit en quelques minutes gravir jusqu'au sommet de la côte. Alors tous trois aperçurent les torches que portaient les domestiques de Noiroi, et Madeleine distingua la voix de son oncle, et, s'élançant en avant, elle appela avec une joie réelle :

—Mon oncle ! mon bon oncle !

Noiroi la serra dans ses bras avec un irrésistible élan.

—Méchant fille ! dit-il, tu as failli me faire mourir d'inquiétude !

Ce n'était ni l'heure ni le lieu d'adresser des reproches : Madeleine tremblait de froid, Huberte frissonnait ; la voiture emportée en un instant vers Kéroulas les maîtres du château.

Madeleine se pencha vivement à la portière :

—Capitaine Roscoff ! dit-elle, capitaine Roscoff !

Mais Roscoff avait déjà disparu.

—Comme vous l'aimez, n'est-ce pas ! demanda la jeune fille à son oncle : il m'a si généreusement sauvé la vie.

—L'aimer ? répondit Noiroi : il méprisera notre reconnaissance !

Ce mot frappa Madeleine au cœur et lui remit en mémoire les souffrances morales précédemment endurées. Elle sentait en même temps retomber sur elle le rocher de Sisyphe qui l'écrasait au convent, et, fermant les yeux comme celui qui voit un abîme, elle s'y laissa mentalement rouler.

Madeleine soignée, pendant toute la nuit par Marthon était le lendemain en proie à une fièvre violente. Elle croyait sans cesse voir monter autour d'elle les vagues menaçantes, elle appelait à son secours sœur Marie-des-Anges et le capitaine Roscoff ; les bras tendus par l'angoisse, les cheveux épars, la gorge brûlante, elle exhalait des plaintes tantôt douces et monotones comme celles des petits enfants, tantôt aiguës comme celles qu'arrache une blessure. A son chevet se tenait Noiroi, stupide de douleur, ne sachant que promettre des sommes folles à celui qui sauverait sa nièce, et suppliait le médecin d'apaiser les douleurs de la pauvre enfant.

—Le second jour fut plus calme.

Vers le soir Marthon entra dans la chambre.

—Ce bracelet vous appartient-il, Madeleine ? demanda-t-elle.

—Oui, répondit la jeune fille.

—On vient de le rapporter.

—Qui ?

—Le capitaine Roscoff ; il a en même temps demandé de vos nouvelles.

Noiroi fit un signe, Marthon sortit.

—Madeleine rattacha le bracelet à son bras et demeura pensif le reste du jour.

Le lendemain elle se leva.

Elle visita les jardins, la vitière, s'étonnant et s'attendrissant à chaque surprise ménagée par Noiroi.

Elle ne pouvait comprendre les tendresses de chaque heure, les attentions soutenues, les délicatesses infinies de cet homme montré du doigt par la foule, et signalé comme un buveur de sang.

Quand elle songeait au passé et qu'elle étudiait le présent, elle attendait quelque chose de l'avenir.

Sœur Marie-des-Anges ne pouvait l'avoir trompée, au fond de l'âme de Noiroi devaient s'éveiller des sentiments honnêtes, pour les faire germer il suffisait peut-être d'y croire.

Au bout de trois jours Madeleine ne ressentait plus aucune souffrance physique ; les couleurs revenaient à ses joues ; tantôt avec Marthon, tantôt avec Huberte qui ne pouvait se décider à la quitter, elle parcourait les alentours. Voyait-elle une maison pauvre en apparence elle y entra avec une délicatesse infinie, elle s'informait des besoins de chacun, et tentait ensuite de les soulager ; mais hélas ! la chère créature ne faisait aux malheureux que l'aumône de sa pitié et voyait son or refusé comme s'il eût porté une rouille indélébile ; c'est elle alors qui rougissait de sa richesse, et le front courbé elle rentrait à Kéroulas.

Les pauvres gens l'aimèrent cependant. Ils regrettaient de lui faire subir une humiliation imméritée, mais aucune ne consentait à recevoir une parcelle des revenus de Noiroi.

Le dimanche suivant Madeleine, Noiroi, et Huberte occupèrent à l'église le banc seigneurial placé dans le chœur.

Inclinée sur l'accoudoir, Madeleine se perdit dans la pensée de Dieu et ne daignait pas s'occuper des choses de la terre.

A la fin de l'office elle laissa sortir les gens du village, gagna le cimetière, reprit à un domestique la corbeille dont elle l'avait chargé, et chercha la tombe d'Anaik.

Un bouquet de bruyère y venait d'être déposé par une main pieuse.

La jeune fille passa une couronne dans chacun des bras de la croix, pria un moment, puis se relevant, elle allait quitter le champ du repos quand la pauvresse de la Grand'lande la saisit par sa robe.

—L'agneau transformera le loup, murmura la vieille femme ; dans le nid des tourelles reviendront les oiseaux et le jour où tu épouseras la pauvreté, tu acquerras un trésor.

—Merci, dit Madeleine, merci, Marianne, quand j'étais petite fille, vous m'aimiez, et maintenant . . .

—Le jour n'est pas venu que je te le répète. . . . il te reste une tâche à faire ; si tu l'accomplis tu seras bénie ! . . . J'ai en moi qui te parle le cœur broyé comme sous une meule, et, si mon agonie s'achève, ce sera grâce à toi . . .

Marianne disparut, et Madeleine n'essaya pas de la retenir, elle se souvenait des bizarreries de la pauvresse.

Marthon et Noiroi l'attendaient près de la porte du cimetière. Comme elle la franchissait, elle aperçut la grande taille du capitaine Roscoff. Le sauveteur ne pouvait la voir, tourné du côté de la mer il suivait du regard une voile voyageuse.

Madeleine s'éloigna lentement en poussant un soupir.

Les mois qui suivirent, ne présentèrent rien de remarquable.

Madeleine constata seulement que Noiroi faisait de fréquentes courses à la ville, et qu'il recevait un grand nombre de lettres.

La vérité est que Noiroi se préoccupait de l'établissement de sa nièce.

Comprenant qu'il ne pouvait rallier à lui les habitants des châteaux voisins, il songea que quelques familles de Brest oubliées peut-être la bassesse de son extraction. Il avait gardé quelques relations parmi des hommes d'affaires chargés de placer l'excédent de ses revenus ; grâce à eux il lui fut possible d'attirer à Kéroulas, vers l'époque de la chasse, des hommes peu scrupuleux sur le choix de leurs amis, des femmes dont la révolution venait de faire des esprits forts. Parmi celles-ci se trouvèrent des veuves qui se consolaient trop vite, des femmes dont les maris étaient à l'armée, des gentilshommes venus de provinces éloignées, qui déploraient les malheurs de la révolution, la perte de leurs parchemins et la démolition de châteaux perchés pour la plupart sur les eaux de la Gironde ou placés en sentinelle près du golfe de Gascogne.

Ceux-là se montraient fort empressés auprès de Madeleine, brûlaient pour elle un encens grossier dont sa délicatesse se trouvait révoltée.

Un de ces prétendus gentilshommes, le comte de Perdillac, l'accablait de ses louanges, la poursuivait de ses hommages, déclarait brûler pour elle de la flamme la plus vive et tourmentait Noiroi pour obtenir une promesse formelle. Un homme rempli de véritables aptitudes commerciales, estimant l'argent le premier des biens, se mettait aussi au rang des adorateurs de l'héritière.

(A continuer.)

MÉDECINE POPULAIRE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

(Suite.)

Moyen de reconnaître le siège des lésions qui font boiter le cheval.

Ordinairement, dans les cas de claudication, en repos comme en mouvement, le cheval renvoie en totalité ou en partie le poids de son corps sur les jambes saines, afin de soulager le membre souffrant, et, suivant la gravité de la souffrance qu'il éprouve, tantôt il avance le membre malade, tantôt il le fléchit plus que d'habitude ou le tient éloigné du sol. Enfin, si la douleur devient excessive, il se couche, gémit, refuse aliments et boissons, au point qu'il en résulte une réaction capable de troubler l'économie entière.

Lorsque les deux jambes antérieures souffrent, l'animal tient la tête haute et porte le plus possible les jambes postérieures en avant. Au contraire, la tête est basse, et il engage sous lui les pieds antérieurs, lorsqu'il y a souffrance dans les pieds de derrière : c'est ce qui se remarque dans la fourbure d'un des bipèdes.

Dans quelques cas, la main explorant le membre que l'on suppose malade y rencontre une plaie, une tumeur ou un point plus chaud et plus sensible.

Mais trop souvent la claudication ne se reconnaît ni au premier aspect, ni à l'exploration de la main ; alors, pour découvrir le membre boiteux et le point souffrant de ce membre, il faut recourir aux épreuves du mouvement.

L'animal mis au pas, ou mieux encore lancé au trot, renvoie le poids du corps sur les jambes saines ; il lève très-vite la jambe malade, et l'appuie le moins longtemps possible, tandis que les autres membres prolongent le poser pour venir en quelque sorte au secours de celui qui souffre ; si la boiterie est légère, et si elle existe à une jambe antérieure, le cheval, à chaque appui de cette jambe, lève la tête pour en porter le poids sur l'arrière-main.

Si la claudication est forte, toujours à une jambe antérieure, l'animal s'élève en rejetant encore plus le poids de la tête en arrière, et retombe fortement sur le membre antérieur qui est sain.

Au contraire, quand la claudication existe à une jambe postérieure, la croupe s'élève à chaque poser de cette jambe et la tête fléchit également sur le bipède antérieur.

Le cheval penche aussi du côté sain : par exemple, pour la claudication de la jambe de devant ou de derrière, le corps s'incline à droite, et vice versa.

Si l'allure du pas et du trot, sur un terrain ordinaire, n'amènait pas les signes qui font reconnaître la claudication, on devra choisir une route pavée où l'on fera trotter le cheval vigoureusement, en ayant soin de le tenir du bout des rênes, de manière à laisser la tête libre dans ses mouvements. On l'examinera sous toutes les faces en se plaçant alternativement en avant, en arrière, de côté ; il sera bien de le faire trotter en cercle et en changeant de main.

Une fois le membre souffrant reconnu, il s'agit de découvrir le point de ce membre qui est lésé ; là réside toute la difficulté, qui est réelle dans les claudications intenses.

Cependant, comme sur dix affections de ce genre, il en est huit dont le siège est dans le pied, on commencera par explorer le pied pour savoir si des corps aigus, clous ou chicots, ne s'y sont point introduits.

Quand on n'a rien trouvé d'apparent, on frappe assez fortement avec un marteau sur la tête de chaque clou pour s'assurer si le pied ne souffre pas intérieurement ; un mouvement brusque et un gémissement de l'animal trahissent ordinairement les lésions internes du sabot.

Le pied étant défermé, on emploiera la même épreuve en le pinçant fortement au moyen des tricoises.

Généralement, lorsque la claudication a son siège dans le pied, le trot sur une route pavée la révèle assez vite, parce que la percussion plus forte cause une douleur plus vive.

Un procédé excellent, trop peu pratiqué, consiste à faire marcher et trotter l'animal sur une couche épaisse de paille ou de fumier. Dans cette épreuve disparaît, pour ainsi dire, toute claudication provenant des pieds ; mais, si le mal réside dans une autre partie, la claudication se manifestera d'une manière plus évidente.

Ainsi, pour le cheval atteint d'une arthrite de l'épaule, l'extrémité inférieure du membre souffrant décrit une courbe en dehors ; c'est ce qu'on appelle *faucher*.

Le cheval *fauche* d'un membre antérieur, quand il y a gêne dans l'articulation de l'épaule ou du genou, ou du paturon. L'animal peut aussi être affecté d'une arthrite du genou ou de l'inflammation du tendon fléchisseur.

S'il *fauche* d'un membre postérieur, c'est l'indice d'une arthrite de la cuisse ou de la rotule, ou du jarret, qui s'oppose à la flexion de l'une ou l'autre de ces articulations.

Si on n'aperçoit aucune gêne dans le jeu d'un membre, et que ce membre n'appuie que sur la pince ou sur les talons, la claudication provient du pied.

L'appui a lieu au talon lorsque la douleur siège dans la partie antérieure du sabot, comme dans la *seime en pince*.

Dr DE SAIVE

(A continuer.)

(Journal d'Agriculture progressive.)

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES AU BUREAU DE POSTE DE STE. ANNE DE LA POCATIERE

- | | |
|--------------------|-----------------------|
| Bois, Etienne | Boulet, Vve. Narcisse |
| Dubé, Vincent | |
| Francoeur, George | |
| Gauthier, Didier | |
| Loof, Germain | Lévêque, Germain |
| Megret, Mme. O. | |
| Pelka, Rémi | |
| St.-Amant, Cyprien | St.-Amant, Clément |
| Sirois, Mde. Louis | |
- 29 octobre 1868. J. DIONNE, M. P.

STATIONS	MALLS	
	Aller	Retour
Pointe-Lévis	12-45 PM	4-00 PM
Hudlow	12-50	3-50
Chaudière Junction	1-15	3-30
St. Jean Chrysostome	1-30	3-10
St. Henri	1-50	2-50
St. Charles	2-10	2-30
St. Michel	2-45	1-50
St. Valier	3-00	1-35
St. François	3-20	1-15
St. Pierre	3-30	1-00
St. Thomas	3-50	12-40
Cap St. Ignace	4-20	12-13
L'Anse à Giles	4-30	12-00
L'Islet	4-45	11-45 AM
Trois Saumons	5-10	11-30
St. Jean Port Joli	5-30	10-50
Elgin Road	5-45	10-37
St. Roch	6-00	10-20
Ste. Anne	6-25	9-50
Rivière-Quelle	6-50	9-25
St. Denis	7-05	9-05
St. Paschal	7-25	8-45
St. Hélène	7-50	8-20
St. André	8-00	8-05
St. Alexandre	8-15	7-50
Lake Road	8-40	7-25
River du Loup	9-00	7-00

The Rural Gentleman

JOURNAL MENSUEL

D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE AFFAIRES RURALES, &c

Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avertissements sont publiés au taux de 15 centins par ligne. Huit mois forment une ligne. Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.

Editeurs

No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.

A VENDRE

À la LIBRAIRIE AGRICOLE de la Gazette des Campagnes, à Ste. Anne de la Pocatière :

VIE DES SAINTS

Ouvrage spécialement dédié aux familles chrétiennes du Canada.

Par M. l'Abbé H. R. Casgrain. Prix : \$1.50 le volume ; la douzaine, \$16.00

LIVRES D'AGRICULTURE, Etc.



DISTRICT DE MONTMAGNY. UN Terme ou Session de la Cour du Banc de la Reine tenant juridiction criminelle, pour le District de Montmagny, sera tenu au Palais de Justice, dans le Village de Montmagny, MERCREDI, le VINGT-CINQUIEME jour de NOVEMBRE prochain, à NEUF heures du matin.

Je donne, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre des Prisonniers détenus dans la Prison commune de ce District, qu'ils soient alors et là présents pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste; et je donne également avis à tous Juges de Paix, Coronaires, Connétables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

J. D. LEPINE,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Montmagny, 21 oct. 1868.

RUCHES AMÉLIORÉES

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

DES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. — Prix \$2-50.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. — Prix \$5.00.

D'amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

Il croit devoir mettre en garde contre les prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

A vendre chez M. W. EVANS, marche Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET
Apiculteur à St. Hilaire

A VENDRE à la librairie agricole de la Gazette des Campagnes :

ESSAIS POÉTIQUES

PAR
LÉON PAMPHILE LEMAY

Prix : édition de luxe, \$1 ; édition in-16, 60 cents.

Manuel pratique de Jardinage contenant la manière de cultiver soi-même un jardin ou d'en diriger la culture, par Courtois-Gérard, marchand grainetier, horticulteur. Prix, 3s. 9d.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DU CLERGÉ CANADIEN

PAR L'ABBÉ C. TANGUAY

Prix : 3s. 9d.

PRIME OFFERTE À TOUTES NOS ABONNÉES. A VOINE DE LA NORVEGE!!!

Le soussigné offre à MM. les Souscripteurs de la Gazette des Campagnes qui auront payé leur abonnement d'ici au 20 novembre prochain un paquet de cette avoine suffisant pour en faire l'expérience. L'envoi en sera fait le 1^{er} avril prochain. En cela nous ne faisons que suivre l'exemple de la plupart des journalistes agricoles aux Etats-Unis, qui ont voulu procurer à leurs abonnés l'avantage de faire l'essai d'une avoine qui a donné un aussi bon résultat partout où elle a été essayée.

FIRMIN H. PROULX, Éditeur-Prop.

A vendre à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes : Catalogue par ordre alphabétique des Elèves du Collège de Ste. Anne, depuis 1829 jusqu'à 1867 — Prix, 2 chelins.

Traité élémentaire de botanique, à l'usage des maisons d'éducation et des amateurs qui voudraient se livrer à l'étude de cette science, sans le secours d'un maître. Ouvrage illustré de plus de 80 gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher. Prix, 2 chelins.

TRAITÉ

DE CALCUL MENTAL

à l'usage des écoles canadiennes

PAR

F. E. JUNEAU, Inspecteur d'écoles.

CE petit ouvrage qui est appelé à rendre l'enseignement de l'Arithmétique facile, en développant l'intelligence des chiffres aux jeunes enfants, est offert en vente chez la plupart des libraires du Bas-Canada, au prix de sept chelins et demi la douzaine ou à dix-huit sous par exemplaire. On peut aussi se le procurer chez le soussigné en gros et en détail.

Toutes les bonnes écoles ont déjà adopté cet excellent ouvrage, il peut être mis entre les mains de tous les enfants aussitôt qu'ils commencent à lire couramment. Cet ouvrage est indispensable pour apprendre à bien compter, aussi le Conseil de l'Instruction Publique s'est-il empressé de l'approuver pour les écoles élémentaires et modèles.

FIRMIN H. PROULX,
Imprimeur-Éditeur

A vendre, à l'imprimerie de la Gazette des Campagnes :

LE LUXE

ET LA

VANITÉ DES PARURES,

Par A. Mailloux, Ptre., G. V.

Prix : TRENTE SOUS.

Le Verger Canadien, ou culture raisonnée des fruits qui peuvent réussir dans les vergers et les jardins du Canada. Ouvrage orné de nombreuses gravures sur bois. Par M. l'abbé L. Provancher, auteur de la Flore Canadienne, d'un traité élémentaire de botanique, etc. Deuxième édition. Prix, 2 chelins.

VINS DE MESSE

Constamment en mains chez les soussignés.

CERTIFICAT.

J'ai examiné un Vin de Sicile provenant des Caves de MM. GARANT & TRUDEL, et j'ai trouvé dans ce Vin tous les éléments contenus dans les Vins ordinaires; en conséquence je puis le recommander comme Vin de Messe. Pour les Malades, ce Vin qui est très capiteux, convient infiniment mieux que les Vins de Xérès et d'Oporto, qui sont presque tous falsifiés ou adulterés.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

Québec, 17 juin 1868.

Ce Certificat n'aura de valeur qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trudel.

GARANT & TRUDEL,

Libraires,

Rue la Fabrique, Haute-Ville, Québec.

17 septembre 1868.